



Bras, le 17 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE n°2025-147

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande du 7^{ème} régiment d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile, 1244 route départementale n°35 BP306 83177 Brignoles concernant la demande de réserve de stationnement en raison de la cérémonie de présentation au drapeau qui se déroulera au sein du square Jalabert à Bras, le 27 juin 2025 de 08h00 à 12h00,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement, parking de la mairie, 45 route de Brignoles à Bras, durant la cérémonie,

ARRÊTE

Art. 1 : Le vendredi 27 juin 2025 de 07h00 à 12h00, le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur l'ensemble des emplacements du parking de la mairie, 45 route de Brignoles.

Art. 2 : une partie du square Jalabert (partie comprise entre la porte d'entrée de la mairie et la salle des mariages) sera consacrée à la cérémonie.
L'accès à cette zone sera strictement réservé aux participants.

Art.3 : Des panneaux de signalisation réglementaire ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

Art.4 : Les agents de police municipale de BRAS sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Art. 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Maximin
- La Police Municipale de BRAS

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité

Le Maire,
Franck PERO



COMMUNE DE BRAS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Hôtel de Ville – 45 Route de Brignoles (Square Jalabert) – 83149 BRAS – Tél. : 04.94.37.23.40 – Mél. : secretariat@mairie-bras.fr